

ENSEMBLE

Ville de Marseille



TITRES RESTAURANT



5 mars 2025

UNE AUGMENTATION ACCORDÉE !

Comme suite à notre demande de revalorisation de la valeur des titres restaurant à 12,10 € exprimée notamment dans notre tract du 17 février dernier, le Maire vient d'annoncer, ce jour, une augmentation de la valeur faciale du TR en deux temps :

- **10 € en juin 2025**
- **10.50 € en janvier 2026**

Même si notre revendication initiale n'a pas été entendue dans sa totalité, nous prenons acte de cet effort fait par la Ville en faveur des agents municipaux et en remercions le Maire, et nous maintenons notre demande d'augmentation substantielle de la prime anti-inflation (dite prime d'été).

VOTRE POUVOIR D' ACHAT, C'EST AUSSI NOTRE COMBAT !